



Demande de pension pour enfant majeur et étudiant

Par **tcat**, le **17/12/2013** à **12:18**

Bonjour. rnrnj'ai de gros problèmes relationnels avec mes parents. Je suis actuellement étudiant en droit , et j'ai dû contracter un prêt étudiant afin de payer mes frais de scolarité et mon loyer pour quelques temps. Mes parents m'avaient versé un montant de 400 euros par mois durant une partie de ma première année d'études jusqu'à ce qu'ils achètent un restaurant et exigent de moi l'arrêt de mes études pour aller y travailler en tant que serveur et que tant que je n'y travaillerai pas je ne recevrai plus un centime de leur part. Je vis actuellement au crochet de ma colocataire et de sa mère qui m'aident dans les frais en attendant que je puisse trouver un travail à mi-temps qui serait cumulable avec mes études exigeantes en travail personnel et qui ne mettrai donc pas en péril la réussite de celles-ci. J'ai essayé de parler avec eux de cette situation mais ils reportent sur moi l'échec de mes aînés dans leurs études et d'eux mêmes. Ils pensent que le monde du travail fonctionne encore comme à leur époque, que sans diplôme on peut trouver un travail facilement conciliable avec des études et que je met juste de la mauvaise volonté. rnrnQue puis-je faire pour me sortir de cette situation ?rnrnJe précise que je ne suis pas boursier du fait de leur revenus trop élevés.

Par **cocotte1003**, le **17/12/2013** à **13:14**

Bonjour, vous pouvez demander au juge des affaires familiales une pension alimentaire car vos parents sont dans l'obligation alimentaire de vous aider financièrement tant que vous n'êtes pas autonome. Le tribunal compétent est celui de votre domicile auquel vous pouvez demander un dossier d'aide juridique pour financer au moins une partie des frais d'avocat si vous souhaitez en prendre un, cordialement